

Enquête sur les investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement 2025 (Antipol 2025)

I – Informations générales

Quelles dépenses prendre en compte dans le questionnaire ?

De par son activité de production, votre établissement génère de la pollution (émissions de gaz à effet de serre, émissions polluantes, déchets...) et utilise des ressources naturelles. Vous êtes donc amené à lutter contre cette pollution. Dans ce questionnaire, nous vous demandons de préciser certaines dépenses afférentes à cette lutte. Il s'agit de vos dépenses d'investissement, d'étude ou de gestion destinées à minimiser l'impact de votre activité sur l'environnement et à favoriser une gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit des dépenses que vous engagez avec l'idée de protéger l'environnement. Sont donc exclues les dépenses relatives à la sécurité et à l'hygiène des personnes travaillant sur le site (par exemple : casques anti-bruit...).

Attention : Une dépense donnée ne peut apparaître qu'à un seul endroit du questionnaire (aucun double compte entre les différentes rubriques et sous-rubriques décrites ci-dessous ne doit apparaître).

1 – Le code APE (activité principale exercée) de votre établissement est-il bien le :

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' à cette question et que votre code APE commence par '33', veuillez passer à la question 3 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' à cette question et que votre code APE ne commence pas par '33', veuillez passer à la question 4 de ce module.
Sinon, veuillez poursuivre.

2 – Si ce n'est pas le cas, merci de préciser votre code APE :



Si votre code APE ne commence pas par '33', veuillez passer à la question 4 de ce module.

3 – Si votre code APE commence par 33, votre activité est-elle réalisée uniquement chez le client ?

- ☐ Oui
☐ Non

4 – En 2025, l'effectif de votre établissement était-il toujours compris entre ces bornes :et ?

Cette question concerne l'effectif de votre établissement uniquement (pas celui de votre entreprise ou d'un regroupement d'établissements si vous indiquez répondre pour plusieurs établissements à la question 16).

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' à cette question, veuillez passer à la question 6 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

5 – Si ce n'était pas le cas, merci d'indiquer ici votre effectif salarié au 31/12/2025 :

Si vous répondez pour plusieurs établissements (question 16), merci d'indiquer l'effectif de votre établissement uniquement.

6 – Votre établissement avait-il une activité de production, de fabrication, de maintenance ou d’assemblage (industrielle, artisanale ou énergétique) en 2025 ?

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' à cette question, veuillez passer à la question 8 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

7 – Si ce n’était pas le cas, précisez clairement le type d’activité de l’établissement (gestion administrative, comptable ou informatique, R&D, centre d’essais, entrepôt...) :

8 – L’enquête porte sur les dépenses effectuées au cours de l’exercice comptable 2025. Veuillez indiquer sa date de clôture :

□□/□□/□□□□

9 – Veuillez indiquer la durée de cet exercice, en mois :

□□ mois

10 – En 2025, votre établissement comportait-il une installation classée pour la protection de l’environnement (articles L.511-1 et L.511-2 du code de l’environnement) ?

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu 'NON' à cette question, veuillez passer à la question 12 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

11 – Était-elle soumise à :

☐ autorisation préfectorale ?

☐ enregistrement (autorisation simplifiée) ?

☐ déclaration ?

12 – En 2025, votre établissement avait-il une certification environnementale (ISO 14001, EMAS, 1.2.3 Environnement) ?

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' à cette question, veuillez passer à la question 14 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

13 – Si votre établissement n’avait pas de certification environnementale, était-il :

en voie de certification ?	☐ Oui ☐ Non
détenteur ou en voie de détention d’une autre certification ou labellisation (Imprim’vert...) ?	☐ Oui ☐ Non

l'environnement (en équivalent temps plein – ETP*) ?

Si votre entreprise a plusieurs établissements, merci de comptabiliser les ETP affectés à ces activités dans votre établissement, et non dans l'ensemble de l'entreprise.

□ □ □ □ □ □ , □



Si personne n'est affecté aux activités de protection de l'environnement dans votre établissement, veuillez passer à la question 16 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

15 – Parmi ces personnes, y a-t-il un spécialiste entièrement dédié à l'environnement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

16 – Votre réponse à ce questionnaire va-t-elle regrouper les réponses de plusieurs établissements ?

Répondre uniquement pour votre établissement est préférable pour la qualité de l'enquête.

- ☐ Oui
- ☐ Non



Si vous avez répondu 'NON' à cette question, veuillez passer au module II 'Études et investissements pour protéger l'environnement'. Sinon, veuillez poursuivre.

17 – Merci de préciser l'identité de ceux-ci (numéro SIRET à minima), sans répéter celle de votre propre établissement :

Vos réponses dans les modules suivants devront être relatives à l'ensemble des établissements que vous allez lister ci-dessous.

[illegible]

II – Études et/ou investissements pour protéger l'environnement

1 – Au cours de l'année 2025, avez-vous réalisé des dépenses visant à minimiser les impacts de votre activité sur l'environnement dans les domaines suivants ?

Il peut s'agir d'études en prévision d'un investissement (en interne ou effectuées par une autre entreprise), d'investissements spécifiquement dédiés à l'environnement* et/ou d'investissements pour des technologies moins polluantes*.

Attention :

1) Les études de contrôle, de mesure, d'évaluation des risques naturels ou de préparation à une certification doivent être renseignées dans le module XII « Autres études ». Seuls les investissements et les études en prévision d'un investissement sont à prendre en compte dans cette question.

2) Si une étude ou un investissement concerne plusieurs domaines, merci de le renseigner uniquement dans le domaine principal.

3) Les dépenses d'entretien des installations dédiées à l'environnement, les autres frais courants, le management environnemental et les investissements de protection du personnel (exemple : casque antibruit) ne sont pas à prendre en compte.

Eaux usées (élimination ou réduction des substances polluantes)	☐ Oui ☐ Non
Gestion durable de l'eau (récupération et réutilisation de l'eau, réduction d'utilisation d'eau, réduction des fuites...)	☐ Oui ☐ Non
Déchets hors recyclage (collecte et traitement des déchets non dangereux et dangereux, hors déchets radioactifs (hors recyclage))	☐ Oui ☐ Non
Recyclage des déchets (collecte et traitement des déchets à recycler)	☐ Oui ☐ Non
Énergie renouvelable (production d'énergie à partir de sources renouvelables) <i>Si votre entreprise a pour activité principale la production d'énergie, vous devez renseigner dans ce module l'ensemble des investissements liés à la production d'énergie à partir de sources renouvelables. Cela comprend les investissements visant à augmenter ou à moderniser les capacités de production, qu'il s'agisse d'extensions de capacités, de remplacement d'équipements existants, de modernisation ou de mises aux normes et en conformité réglementaire. Il peut s'agir, par exemple, de projets d'éolien terrestre ou en mer, de photovoltaïque, d'hydroélectricité, de biomasse, ou de toute autre installation de production d'énergie renouvelable destinée à la vente. Ces informations sont indispensables pour assurer un suivi exhaustif des investissements dans la production d'énergie renouvelable, qu'il s'agisse de production destinée à la vente ou d'installations en autoconsommation permettant de réduire la dépendance aux énergies non renouvelables dans vos propres processus de production. Elles doivent être renseignées même si elles n'avaient pas été déclarées auparavant.</i>	☐ Oui ☐ Non
Économie d'énergie (amélioration de l'efficacité énergétique de vos processus de production, achats d'équipements moins énergivores)	☐ Oui ☐ Non
Protection de l'air et du climat (réduction des rejets de polluants dans l'air : particules, gaz et solvants) <i>Le captage et stockage du carbone est à renseigner dans le domaine suivant « Captage et stockage du carbone ». La production d'énergie à partir de sources renouvelables est à renseigner dans le domaine « Énergie renouvelable ». Les investissements permettant de moins consommer d'énergie sont à renseigner dans le domaine « Économie d'énergie ».</i>	☐ Oui ☐ Non
Captage et stockage du carbone (récupération du carbone dans les fumées et stockage)	☐ Oui ☐ Non
Bruits et vibrations (équipements anti-bruit/anti-vibration)	☐ Oui ☐ Non
Sols, eaux souterraines et de surface (protection des sols et des masses d'eau)	☐ Oui ☐ Non
Sites, paysages et biodiversité (protection et sauvegarde des sites naturels, des paysages et de la biodiversité)	☐ Oui ☐ Non
Autres (rayonnement, recherche et développement...)	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' à un ou plusieurs items, merci de répondre aux modules correspondants. Sinon, veuillez passer au module XII 'Autres études'.

III – Eau : études et/ou investissements

Études et/ou investissements dans le domaine de la collecte et le traitement des eaux usées

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour la collecte et le traitement des eaux usées ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'installation d'équipements de gestion des eaux usées : élimination des substances polluantes, réduction de la pollution thermique (système de refroidissement...) ; études pour la construction d'unités de pré-traitement avant rejet à l'extérieur (bassin d'aération, de décantation, d'homogénéisation, matériel de filtration...) ; études de recherche de polluants ; études pour la construction d'une station d'épuration collective qui traitera vos eaux usées.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est environnemental. <i>Construction d'installations et équipements de gestion des eaux usées : élimination des substances polluantes, réduction de la pollution thermique (système de refroidissement...) ; construction d'unités de pré-traitement avant rejet à l'extérieur (bassin d'aération, de décantation, d'homogénéisation, matériel de filtration...) ; amélioration de l'étanchéité du réseau d'eaux usées ; participation à la construction d'une station d'épuration collective qui traitera vos eaux usées.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production rejetant moins de substance polluante dans l'eau ou générant une quantité d'eau usée plus faible qu'un équipement de production standard. <i>Équipements de production utilisant des produits biodégradables plutôt que des produits chimiques, réduction de la production d'eaux usées.</i>	☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement dans le domaine de la collecte et le traitement des eaux usées

2 – Quel est le montant total de vos études pour la collecte et le traitement des eaux usées ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées :

--

Investissements spécifiques dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□□□□□□□□□□, □ k€
Mesure et contrôle*	□□□□□□□□□□, □ k€
Recyclage, tri et valorisation*	□□□□□□□□□□, □ k€
Prévention des pollutions*	□□□□□□□□□□, □ k€
Total	□□□□□□□□□□, □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées :

--

Investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans une machine de production avec une technologie centrifuge pour mieux traiter les eaux usées. Cette machine coûte 50 keuros alors que les machines de production standards coûtent 45 keuros. Veuillez déclarer 50 keuros à la question 7 et 5 keuros de surcoût à la question 8 (ou 5/50 = 10 % à la question 9).

□□□□□□□□□□, □ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□□□□□□□□□□, □ k€

9 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□□□ %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés dans le domaine de la collecte et du traitement des eaux usées :

--

Études et/ou investissements dans le domaine de la gestion durable de l'eau

11 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour une gestion durable de l'eau ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études de réduction d'utilisation d'eau par unité de production, réduction des pertes et fuites, accroissement des stocks, désalinisation d'eau de mer, utilisation de systèmes de récupération et de réutilisation de l'eau et équipements d'économie d'eau, recherche de fuites, relevés à l'aide d'un piézomètre...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est la protection de l'environnement. <i>Installations de réduction des pertes et fuites, accroissement des stocks, récupération de l'eau de pluie, compteurs d'eau, désalinisation d'eau de mer, utilisation de systèmes de récupération et de réutilisation de l'eau, piézomètre...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production utilisant moins d'eau qu'un équipement de production standard. <i>Circuits de refroidissement fermés, système d'irrigation au compte-gouttes, machine à laver industrielle utilisant moins d'eau, robinetterie automatique...</i>	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 12 à 14 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 15 et 16 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 17 à 20 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour une gestion durable de l'eau

12 – Quel est le montant total de vos études pour une gestion durable de l'eau ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ k€

13 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

14 – Merci de préciser les études menées pour une gestion durable de l'eau :

--

Investissements spécifiques pour une gestion durable de l'eau

15 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour une gestion durable de l'eau par nature :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

	Montant des investissements
Réduction des prélèvements et/ou des pertes*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Accroissement des capacités de stockage*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle de l'état de la ressource*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

16 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour une gestion durable de l'eau :

Investissements pour des technologies moins polluantes pour une gestion durable de l'eau

17 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la gestion durable de l'eau :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans une machine à laver industrielle consommant moins d'eau que les machines à laver standards. Cette machine à laver coûte 10 keuros alors que les machines à laver standards coûtent 8 keuros. Veuillez déclarer 10 keuros à la question 17 et 2 keuros de surcoût à la question 18 (ou $2/10 = 20\%$ en question 19).

□□□□□□□□□□, □ k€

18 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□□□□□□□□□□, □ k€

19 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□□□ %

20 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour une gestion durable de l'eau

IV – Collecte et traitement des déchets : études et/ou investissements

Études et/ou investissements dans le domaine de la collecte et le traitement des déchets non dangereux et dangereux, hors déchets radioactifs (hors recyclage)

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour la mise en place d'une collecte des déchets, la construction d'installations de traitement des déchets (solides ou liquides : chutes, boues, bains concentrés usés...) générés par l'activité de l'établissement, hors déchets radioactifs ; études préalables à l'acquisition d'ouvrages d'entreposage, bennes, cuves...</i>	☒ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est environnemental. <i>Mise en place d'une collecte des déchets, construction d'installations de traitement des déchets (solides ou liquides : chutes, boues, bains concentrés usés...) générés par l'activité de l'établissement, hors déchets radioactifs.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production générant moins de déchets qu'un équipement de production standard. <i>Scie laser, réduction des chutes...</i>	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour la collecte et le traitement des déchets non dangereux et dangereux, hors déchets radioactifs (hors recyclage)

2 – Quel est le montant total de vos études pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) :

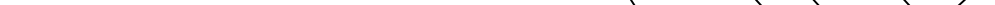
--

Investissements spécifiques pour la collecte et le traitement des déchets non dangereux et dangereux, hors déchets radioactifs (hors recyclage)

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□□□□□□□□□□, □ k€
Mesure et contrôle*	□□□□□□□□□□, □ k€
Tri et valorisation	□□□□□□□□□□, □ k€
Prévention des pollutions	□□□□□□□□□□ k€
Total	□□□□□□□□□□, □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) :



Investissements pour des technologies moins polluantes pour la collecte et le traitement des déchets non dangereux et dangereux, hors déchets radioactifs (hors recyclage)

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets (hors recyclage) :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans une scie laser permettant de réduire les chutes. Cette scie laser coûte 50 keuros alors que les scies standards coûtent 40 keuros. Veuillez déclarer 50 keuros à la question 7 et 10 keuros de surcoût à la question 8 (ou $10/50 = 20\%$ à la question 9).

_____, ~~_____~~ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

[illegible]

9 - Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

~~Cette part ne peut pas être égale à 100 %.~~

_____%

10 - **Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour la collecte et le traitement des déchets (hors recyclage) :**

Études et/ou investissements pour le recyclage des déchets

11 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour le recyclage de vos déchets ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour la collecte séparative et tri du bois, papiers-cartons, métaux, verres, minéraux industriels ou de construction, plastiques, textiles...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements de matériel pour collecter et recycler vos déchets. <i>Collecte séparative et tri du bois, papiers-cartons, métaux, verres, minéraux industriels ou de construction, plastiques, textiles...</i>	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 12 à 14 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 15 et 16 de ce module.

Études en prévision d'un investissement dans le domaine du recyclage des déchets

12 – Quel est le montant total de vos études pour le recyclage des déchets ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

13 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

14 – Merci de préciser les études menées pour le recyclage des déchets :

--

Investissements spécifiques pour le recyclage des déchets

15 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour le recyclage des déchets par nature :

	Montant des investissements
Récupération des déchets en vue de leur recyclage*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Recyclage, tri et valorisation*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

16 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour le recyclage des déchets :

--

Investissements spécifiques pour la production à partir d'énergies renouvelables

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour la production à partir d'énergies renouvelables par nature :

	Montant des investissements
Éolien	□□□□□□□□□□, □ k€
Solaire photovoltaïque	□□□□□□□□□□, □ k€
Solaire thermique	□□□□□□□□□□, □ k€
Pompes à chaleur	□□□□□□□□□□, □ k€
Hydroélectricité	□□□□□□□□□□, □ k€
Biomasse (y compris les déchets)	□□□□□□□□□□, □ k€
Autre énergie renouvelable (exemple : géothermie)	□□□□□□□□□□, □ k€
Total	□□□□□□□□□□, □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour la production à partir d'énergies renouvelables :

--

Études et/ou investissements dans le domaine de l'économie d'énergie

7 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour économiser l'énergie ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de vos processus de production, mise en place de réseaux intelligents, isolation des bâtiments, construction de bâtiments plus économes...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est environnemental. <i>Variateur de vitesse sur un compresseur, pilotage énergétique, compteur connecté, déstratificateur... Travaux d'isolation thermique des bâtiments ou des équipements, calorifugeage.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production consommant moins d'énergie qu'un équipement de production standard. <i>Machine de production moins énergivore, Compresseur à débit variable, climatisation moins énergivore...</i>	☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 8 à 10 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 11 et 12 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 13 à 16 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour économiser l'énergie

8 – Quel est le montant total de vos études pour économiser l'énergie ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□□□□□□□□□□, □ k€

|||| %

	Montant des investissements
Réduction de la consommation d'énergie non-renouvelable*	██████████, ██████████ k€
Réduction des pertes de chaleur et d'énergie*	██████████, ██████████ k€
Mesure et contrôle*	██████████, ██████████ k€
Total	██████████, ██████████ k€

$\begin{array}{ccccccc} | & | & | & \diagdown & | & | & | \\ \text{_} & \text{_} & \text{_} & & \text{_} & \text{_} & \text{_} \end{array}, \quad k \in$

_____, _____ k€

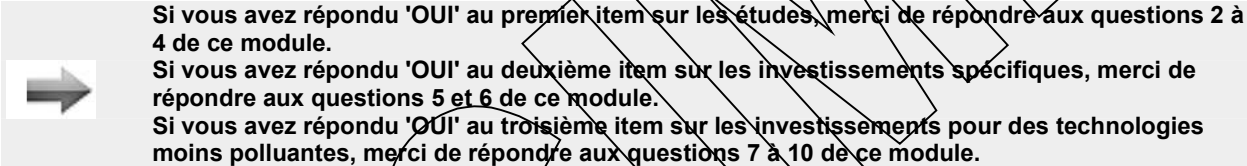
| | | | %

[illegible]

VI – Protection de l'air et du climat : études et/ou investissements

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués dans le domaine de la protection de l'air et du climat ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour la mise en place d'installations et équipements réduisant les rejets de polluants dans l'air (particules, gaz, solvants, poussières...) ou les émissions de gaz à effet de serre (pompes et compresseurs, filtres, procédés de lavage, réduction des fuites de gaz fluorés dans les systèmes de refroidissement...)</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est environnemental. <i>Générateur d'ozone, oxydateur thermique, armoire incendie, centrale de désinfection des composés organiques volatils (COV), dépoussiéreur, laveur de gaz, filtration et traitement des fumées...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production rejetant moins de polluants dans l'air qu'un équipement de production standard. <i>Voiture électrique, chaudière à condensation, chaudière ou brûleur bio fioul...</i>	☐ Oui ☐ Non



Études en prévision d'un investissement pour mieux protéger l'air et le climat

2 – Quel est le montant total de vos études pour mieux protéger l'air et le climat ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

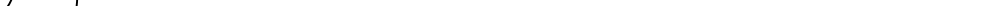
Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

_____ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

_____ %

4 - Merci de préciser les études menées pour mieux protéger l'air et le climat :



Investissements spécifiques pour mieux protéger l'air et le climat

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour mieux protéger l'air et le climat par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Recyclage, tri et valorisation	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Prévention des pollutions	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Dont dépenses de compensation*	
Il s'agit d'investissements spécifiques réalisés pour compenser une pollution ou une dégradation résultant de votre activité qui n'a pas pu être évitée ou limitée. L'action engagée peut se situer en dehors de l'établissement. <i>Exemples : investissements dans des projets de reforestation, d'afforestation ou de gestion durable des forêts permettant de compenser les émissions de gaz à effet de serre résiduelles. Les crédits carbone ne sont pas considérés comme des dépenses d'investissement et ne doivent donc pas être inclus dans ce module.</i>	
	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés dans le domaine de la protection de l'air et du climat :

--

Investissements pour des technologies moins polluantes pour mieux protéger l'air et le climat

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la protection de l'air et du climat :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans un véhicule électrique vous permettant ainsi de réduire vos émissions de gaz à effet de serre. Ce véhicule coûte 40 keuros alors que les véhicules essence avec des caractéristiques similaires coûtent 30 keuros. Veuillez déclarer 40 keuros à la question 7 et 10 keuros de surcoût à la question 8 (ou 10/40 = 25 % à la question 9).

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

9 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□ □ □ %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour mieux protéger l'air et le climat :

--

VII – Captage et stockage du carbone : études et/ou investissements

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour capter et stocker le carbone ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'installation d'équipements de captage (décarbonation du combustible, récupération du CO₂) et de stockage du carbone.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'objectif principal est environnemental. <i>Équipement de captage (décarbonation du combustible, récupération du CO₂) et de stockage du carbone.</i> <i>Exemples : Utilisation de la technologie d'oxy-combustion pour séparer le CO₂ après combustion, captage cryogénique pour liquéfier et séparer le CO₂, injection du CO₂ dans des réservoirs géologiques, carbonatation minérale...</i>	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour mieux capter et stocker le carbone

2 – Quel est le montant total de vos études pour mieux capter et stocker le carbone ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées pour mieux capter et stocker le carbone :

--

Investissements spécifiques pour mieux capter et stocker le carbone

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour mieux capter et stocker le carbone par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Recyclage, tri et valorisation	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Prévention des pollutions	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour mieux capter et stocker le carbone :

--

VIII – Bruits et vibrations : études et/ou investissements

1 – Avez-vous fait des études ou des investissements pour limiter les bruits et les vibrations ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'installation d'équipements anti-bruit/anti-vibration : écrans antibruit, insonorisation des bâtiments, des machines et des véhicules...</i> <i>Sont exclues toutes les mesures visant uniquement à protéger le personnel (exemple : casque antibruit).</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'utilisation principale est environnementale. <i>Installation d'équipements anti-bruit/anti-vibration : écrans antibruit, insonorisation des bâtiments, des machines et des véhicules, silencieux, caisson d'insonorisation, capotage...</i> <i>Sont exclues toutes les mesures visant uniquement à protéger le personnel (exemple : casque antibruit).</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production générant moins de nuisance sonore qu'un équipement de production standard.	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement dans le domaine des bruits et des vibrations

2 – Quel est le montant total de vos études pour limiter les bruits et les vibrations ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées pour limiter les bruits et les vibrations :

--

Investissements spécifiques dans le domaine des bruits et des vibrations

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour limiter les bruits et les vibrations par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Prévention des pollutions	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour limiter les bruits et les vibrations :

--

Investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine des bruits et des vibrations

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine des bruits et des vibrations :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans un nouveau compresseur moins bruyant que les compresseurs standards. Ce compresseur coûte 20 keuros alors que les compresseurs standards coûtent 15 keuros. Veuillez déclarer 20 keuros à la question 7 et 5 keuros de surcoût à la question 8 (ou $5/20 = 25\%$ à la question 9).

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

9 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□ □ %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour limiter les bruits et les vibrations :

--

IX – Sols, eaux souterraines et de surface : études et/ou investissements

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface ?

Attention : pour la lutte anti-incendie, seules les dépenses relatives à la protection de l'environnement extérieur à l'établissement sont à prendre en compte (bassin de confinement incendie, armoire de sécurité pour produits dangereux...). Les dépenses de lutte incendie interne à l'établissement ne sont pas à prendre en compte (extincteur...).

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'installation d'équipements visant à protéger les sols et les masses d'eau : bacs et bassins de rétention, bassin de confinement incendie, systèmes de drainage, procédés de décontamination ; études pour mener des opérations de dépollution des sols, eaux souterraines ou de surface.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'utilisation principale est environnementale. <i>Installation d'équipements visant à protéger les sols et les masses d'eau : bacs et bassins de rétention, bassin de confinement incendie, systèmes de drainage, procédés de décontamination, obturateur, résinage des sols, séparateur d'hydrocarbures... Opérations de dépollution des sols, eaux souterraines ou de surface.</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production ayant moins d'impact ou de risque d'impact sur les sols qu'un équipement de production standard.	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface

2 – Quel est le montant total de vos études pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées dans le domaine des sols, eaux souterraines et de surface :

--

Investissements spécifiques pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□□□□□□□□□□, □ k€
Mesure et contrôle*	□□□□□□□□□□, □ k€
Prévention des pollutions*	□□□□□□□□□□, □ k€
Total	□□□□□□□□□□, □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface :

Investissements pour des technologies moins polluantes pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la protection des sols, des eaux souterraines et de surface :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple : Vous investissez dans une machine de production plus respectueuse des sols que les machines de production standards. Cette machine coûte 100 keuros alors que les machines standards coûtent 80 keuros. Veuillez déclarer 100 keuros à la question 7 et 20 keuros de surcoût à la question 8 (ou 20/100 = 20 % à la question 9).

□□□□□□□□□□, □ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□□□□□□□□□□, □ k€

9 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□□□ %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour protéger les sols, les eaux souterraines et de surface :

X – Sites, paysages et biodiversité : études et/ou investissements

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité ?

Des études en prévision d'un investissement*. <i>Études pour l'enfouissement des lignes électriques, la réhabilitation des sites miniers et des carrières, la création de barrières vertes (haies) et paysagères, la construction de passages pour animaux, la renaturation de berges de rivières, prévention d'incendie, végétalisation, biodiversité...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'utilisation principale est environnementale. <i>Enfouissement des lignes électriques, réhabilitation des sites miniers et des carrières, la création de barrières vertes (haies) et paysagères, la construction de passages pour animaux, la renaturation de berges de rivières, prévention d'incendie, végétalisation, investissement pour favoriser la biodiversité (exemple : éco-pâturage)...</i>	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes : équipements de production ayant moins d'impact sur la biodiversité qu'un équipement de production standard. <i>Machines industrielles dont le design et le fonctionnement sont pensés pour ne pas perturber les habitats naturels locaux, minimisant ainsi l'impact sur la flore et la faune locales (animaux, plantes, insectes, etc.).</i>	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.
Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité

2 – Quel est le montant total de vos études dans le domaine des sites, paysages et biodiversité ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées :

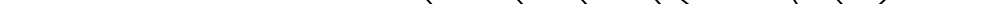
--

Investissements spécifiques pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Prévention des pollutions*	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Dont dépenses de compensation*	
Il s'agit d'investissements spécifiques réalisés pour compenser une pollution ou une dégradation résultant de votre activité qui n'a pas pu être évitée ou limitée. L'action engagée peut se situer en dehors de l'établissement. <i>Exemples : replantation de haies, création de mares ou de corridors écologiques afin de compenser la destruction ou la dégradation d'habitats naturels liée à l'activité de votre entreprise.</i>	
	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité :



Investissements pour des technologies moins polluantes pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans le domaine de la protection des sites, des paysages et de la biodiversité :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Exemple: Vous investissez dans une machine de production plus respectueuse de la biodiversité que les machines de production standards. Cette machine coûte 100 keuros alors que les machines standards coûtent 80 keuros. Veuillez déclarer 100 keuros à la question 7 et 20 keuros de surcoût à la question 8 (ou $20/100 = 20\%$ à la question 9).

[illegible]

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

~~Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).~~

9 - Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

~~Cette part ne peut pas être égale à 100 %.~~

||| %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés pour protéger les sites, les paysages et la biodiversité :

XI – Autre domaine que ceux cités auparavant : études et/ou investissements

1 – Quels types de dépenses avez-vous effectués dans un autre domaine ?

Protection contre les rayonnements, coûts de R&D en rapport avec l'environnement...

Des études en prévision d'un investissement*	☐ Oui ☐ Non
Des investissements spécifiques : équipements dont l'utilisation principale est environnementale	☐ Oui ☐ Non
Des investissements pour des technologies moins polluantes	☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu 'OUI' au premier item sur les études, merci de répondre aux questions 2 à 4 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au deuxième item sur les investissements spécifiques, merci de répondre aux questions 5 et 6 de ce module.

Si vous avez répondu 'OUI' au troisième item sur les investissements pour des technologies moins polluantes, merci de répondre aux questions 7 à 10 de ce module.

Études en prévision d'un investissement dans un autre domaine que ceux cités auparavant

2 – Quel est le montant total de vos études dans un autre domaine ?

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

Pour les coûts internes, merci d'estimer les frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur le projet.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées dans un autre domaine :

--

Investissements spécifiques dans un autre domaine que ceux cités auparavant

5 – Veuillez répartir le montant de vos investissements spécifiques dans un autre domaine par nature :

	Montant des investissements
Pré-traitement, traitement et élimination	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Mesure et contrôle	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Recyclage, tri et valorisation	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Prévention des pollutions	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€
Total	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

6 – Merci de préciser les investissements spécifiques menés dans un autre domaine :

--

Investissements pour des technologies moins polluantes dans un autre domaine que ceux cités auparavant

7 – Indiquez le montant global de vos investissements pour des technologies moins polluantes dans un autre domaine :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

8 – Indiquez, au sein de ce montant global, la part (en valeur) relevant de la protection de l'environnement :

Cette part correspond au surcoût lié à l'achat d'un équipement moins polluant qu'un produit remplissant les mêmes fonctions disponible sur le marché (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Cette part « environnement » peut être estimée en comparant le prix de votre équipement à celui des autres équipements disponibles sur le marché. Il s'agit du surcoût de votre investissement par rapport au moins onéreux des autres équipements possédant des fonctions et caractéristiques similaires, à l'exception des considérations de protection de l'environnement (via la comparaison de devis, par exemple).

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

9 – Ou, si vous préférez, indiquez en pourcentage la part estimée relevant de la protection de l'environnement :

Cette part ne peut pas être égale à 100 %.

□ □ %

10 – Merci de préciser les investissements dans des technologies moins polluantes menés dans un autre domaine :

XII – Autres études (contrôles et mesure, réglementaires, audits)

1 – Au cours de l'année 2025, avez-vous réalisé d'autres études en faveur de l'environnement (mesure et contrôle, évaluation des risques naturels, préparation à une certification...)?

Il s'agit d'études de danger ou d'évaluation des risques naturels, des audits, dossiers de préparation à la certification ISO 14001 ou EMAS ou de dossiers ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), dossiers DREAL, dossier de porter à connaissance, études de mesures ou de contrôles (Contrôle périodique des ICPE, mesure et surveillance de la qualité de l'air et des rejets atmosphériques, de la qualité des eaux usées...).

☐ Oui

☐ Non

 Si vous n'avez pas mené d'autres études, veuillez passer au module XIII 'Motivation et aide publique'. Sinon, veuillez poursuivre.

2 – Veuillez indiquer ci-dessous le montant dépensé pour vos autres études pour protéger l'environnement :

En milliers d'euros (k€), hors TVA.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ k€

3 – Indiquez la part des achats de service dans le montant renseigné à la question précédente :

□ □ □ %

4 – Merci de préciser les études menées :

XIII – Motivation et aide publique

Si vous n'avez pas mené d'étude ou d'investissement au cours de l'année 2025, vous n'êtes pas concerné par ce module.

1 – Quelles sont les principales motivations de vos études/investissements pour protéger l'environnement ?

- ☐ Réglementaire
- ☐ Économique
- ☐ Fiscale
- ☐ Stratégique
- ☐ Sociétale
- ☐ Volontaire

2 – Avez-vous bénéficié d'un dispositif public de soutien pour vos études et/ou vos investissements ?

- ☐ Oui
- ☐ Non



Si vous n'avez pas bénéficié d'un dispositif de soutien, veuillez passer au module XIV 'Études et/ou investissements dans les cinq prochaines années'. Sinon, veuillez poursuivre.

3 – De quel(s) dispositif(s) public(s) de soutien avez-vous bénéficié pour vos études et/ou vos investissements ?

- ☐ Crédit d'impôt
- ☐ Aides de l'ADEME
- ☐ Plan France Relance
- ☐ Prêt Eco-Energie
- ☐ Aides des agences de l'eau
- ☐ Aides régionales
- ☐ Certificat d'économie d'énergie (CEE)
- ☐ Autres

Préciser :

4 – Quelle est la part de l'aide financière dans le montant total de vos études ?

%

5 – Quelle est la part de l'aide financière dans le montant total de vos investissements spécifiques ?

%

6 – Quelle est la part de l'aide financière dans le montant total de vos investissements dans des technologies de production moins polluantes ?

%

XIV – Études et/ou investissements dans les cinq prochaines années

1 – Envisagez-vous de faire des études et/ou des investissements visant à minimiser l'impact de votre activité sur l'environnement dans les cinq prochaines années ?

Des études	☐ Oui ☐ Non
Des investissements	☐ Oui ☐ Non

XV – Dépenses courantes pour protéger l'environnement

Elles correspondent aux frais d'exploitation et de gestion courante engagés pour protéger l'environnement, par opposition aux dépenses d'investissements ou d'études.

Les dépenses courantes correspondent aux coûts annuels d'exploitation et d'entretien d'une activité, d'une technique, d'un processus ou d'un équipement ayant pour objectif de prévenir, de réduire, de traiter ou d'éliminer les pressions environnementales générées par l'activité de votre établissement.

Ces coûts peuvent être :

- externes : facturés par des tiers (y compris les loyers de location longue durée d'équipements, sans option d'achat) ;
- internes : frais de personnel (salaires + charges sociales).

Il peut s'agir aussi bien de dépenses réalisées régulièrement que de dépenses exceptionnelles.

Dépenses de fonctionnement et d'entretien des équipements entièrement dédiés à l'environnement

Les dépenses courantes prises en compte ici correspondent aux dépenses de fonctionnement des équipements dédiés à la protection de l'environnement.*

1 – En 2025, avez-vous engagé des dépenses nécessaires à l'entretien et au fonctionnement des équipements dédiés à la protection de l'environnement ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu 'NON' à cette question, veuillez passer à la question 3 de ce module.

2 – Merci de répartir les dépenses nécessaires à l'entretien et au fonctionnement des équipements dédiés à la protection de l'environnement en 2025, selon les domaines environnementaux et la prise en charge en interne ou non de ces dépenses (en milliers d'euros (k€), hors TVA).

Sont à prendre en compte :

– *Coûts internes* : frais de personnel (salaires + charges sociales) au prorata du temps passé sur l'équipement, frais d'entretien, coût des énergies consommées par les équipements, coûts de consommables...

– *Achats de services* : externalisation de la maintenance, analyses par un laboratoire extérieur, loyers de location longue durée d'équipements sans option d'achat...

	Achats de services*	Coûts internes*
Eaux usées*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Gestion durable de l'eau	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Déchets hors radioactifs (hors recyclage)*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Récupération des déchets en vue de leur recyclage	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Énergie renouvelable	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Économie et valorisation de l'énergie	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Protection de l'air et du climat*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Captage et stockage du carbone*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Bruits et vibrations*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Sols, eaux souterraines et de surface*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Sites, paysages et biodiversité*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Autres : rayonnement, R&D sur l'environnement*	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€
Total	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€	□□□□□□□□□□□□□□, □□ k€

Paiement de diverses redevances, taxes et frais courants : Déchets

Dépenses liées à la récupération et au traitement de vos déchets en distinguant le fait que vous fassiez appel à un prestataire de services ou aux services collectifs.
Ces dépenses ne peuvent pas être nulles.

3 – En 2025, avez-vous engagé des dépenses liées à la récupération et au traitement de vos déchets auprès d'un prestataire de service ?

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu 'NON' à cette question, veuillez passer à la question 5 de ce module.

4 – Indiquez le montant de vos dépenses liées à la récupération et au traitement de vos déchets auprès de prestataires de services (en milliers d'euros (k€), hors TVA) :

Prendre en compte, ici, la collecte, l'enlèvement des déchets industriels, le transport, le traitement et l'élimination des déchets.

	Montants
Déchets non dangereux	□□□□□□□□□□, □□ k€
Déchets dangereux	□□□□□□□□□□, □□ k€
Total*	□□□□□□□□□□, □□ k€

5 – Indiquez le montant de vos dépenses liées à la récupération et au traitement de vos déchets auprès des services collectifs (en milliers d'euros (k€), hors TVA) :

Prendre en compte, ici, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (indiquée sur l'avis de taxe foncière), la redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets assimilés ne provenant pas des ménages.

□□□□□□□□□□, □□ k€

6 – Êtes-vous totalement exonéré de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

☐ Oui

☐ Non

Éco-contributions

Dépenses liées à des achats de services de protection de l'environnement : cotisations à des organismes spécialisés agréés (Citeo (Éco-emballages, Écofolio), Aliapur, Éco-mobilier, réseaux de surveillance de la qualité de l'air...), permis et redevances d'exploitation, taxes sur les émissions polluantes. Les paiements d'amendes sont exclus. Merci de bien indiquer "0" si aucune dépense n'a été effectuée au cours du dernier exercice comptable.

7 – Indiquez le montant des éco-contributions payées aux filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) (en milliers d'euros (k€), hors TVA) en 2025 :

□□□□□□□□□□, □□ k€

Management environnemental et/ou de l'énergie

Le management environnemental désigne les méthodes de gestion d'une entité (entreprise, service...) visant à prendre en compte l'impact environnemental de ses activités, à évaluer cet impact et à le réduire.

Merci de bien indiquer "0" si aucune dépense n'a été effectuée au cours du dernier exercice comptable.

8 – Indiquez le montant de vos achats de services liés au management environnemental (en milliers d'euros (k€), hors TVA) en 2025 :

Par exemple : management environnemental dans le cadre d'une certification, accompagnement dans la construction d'une stratégie environnementale, formation dispensée par un organisme extérieur...

□□□□□□□□□□, □□ k€

9 – Indiquez le montant de vos frais internes liés au management environnemental (en milliers d'euros (k€), hors TVA) en 2025 :

Prendre en compte, ici, la cellule environnement, les formations internes...

□□□□□□□□□□, □□ k€

Autres dépenses courantes (non prises en compte dans les rubriques précédentes)

Merci de bien indiquer "0" si aucune dépense n'a été effectuée au cours du dernier exercice comptable.

10 – Indiquez le montant de vos autres achats de services liés à la protection de l'environnement (en milliers d'euros (k€), hors TVA) en 2025 :

Par exemple : primes d'assurances contre les risques de pollution, achats de dispersants, emballages pour les déchets...

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ □ k€

11 – Indiquez le montant de vos autres frais internes liés à la protection de l'environnement (en milliers d'euros (k€), hors TVA) en 2025 :

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ , □ □ k€

12 – Merci de préciser quels sont ces autres frais liés à la protection de l'environnement :

XVI – Unité monétaire

Si vous n'avez pas mené d'étude ou d'investissement au cours de l'année 2025, vous n'êtes pas concerné par ce module.

1 – En quelle unité avez-vous renseigné les montants dans ce questionnaire ?

- ☐ En milliers d'euros
☐ En euros
☐ En milliers d'euros et en euros



Si vous avez répondu 'En milliers d'euros et en euros', merci de répondre également à la question 2 du module.

2 – Merci de préciser les questions pour lesquelles vous avez répondu en euros :

Temps de réponse et commentaire

1 – Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

□ □ heures □ □ minutes

2 – Avez-vous des remarques concernant l'enquête ou des commentaires ?